Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Vaucluse : les travaux prévus au mois d'octobre



Mise en sécurité de la route entre la route d'Orange et le giratoire de Carpentras, aménagement de Bonpas, ou encore construction d'une nouvelle maison départementale des personnes handicapées. Quels travaux et interventions sont prévus par le Département de Vaucluse au mois d'octobre ?

Le Département de Vaucluse va mettre en place une glissière en béton sur environ 1 850m sur la RD942r entre la route d'Orange et le giratoire de l'Amitié de Carpentras. Le chantier débutera le lundi 19 octobre et s'achèvera le vendredi 30. La circulation se fera sur une seule voie dans chaque sens.

Les travaux d'aménagement du carrefour de Bonpas se poursuivent. Le péage de l'autoroute A7 sera fermé en entrée et en sortie dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 octobre de 22h à 6h pour réaliser des essais et des inspections sur un ouvrage. Une nuit supplémentaire sera peut-être nécéssaire.

Chantier de Bonpas : de nombreuses modifications de circulation prévues dans les prochains mois

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le plus gros de la construction de la nouvelle maison départementale des personnes handicapées à Avignon devrait être fait d'ici la fin du mois d'octobre. La grue sera démontée le mois suivant et la pose des menuiseries et les travaux d'étanchéité se feront jusqu'à la fin de l'année. Le bâtiment devrait être opérationnel fin 2027.

Les chantiers en cours

Routes

- Carrefour giratoire d'accès à la Chartreuse de Bonpas. Une partie de l'anneau devrait être mis en circulation ce mardi 6 octobre au matin.
- Aménagement d'un carrefour giratoire entre la RD31 et le Chemin de la Petite Bressy à Velleron. Le chantier, débuté le 21 septembre, va se poursuivre jusqu'en février prochain.
- Réfection de la couche de roulement de la RD27 entre Cucuron et Sannes. Les travaux, débuté le 28 septembre, se poursuivent pendant encore deux semaines avec une circulation alternée.
- Renouvellement de la chaussée sur la RD950 à Sarrians, au niveau du giratoire Piedcard. Un chantier nocturne, de 21h à 5h30, est prévu du mardi 6 au jeudi 8 octobre avec la mise en place d'une déviation temporaire.
- Réparation du Pont de Beauregard, qui enjambe l'Ouvèze et supporte la RD950, entre Jonquières et Sarrians. Les travaux ont commencé le 10 août dernier et devraient se poursuivre jusqu'à mi-octobre. Le tapis d'enrobé de la chaussée sera effectué dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 octobre avec la mise en place d'une déviation.
- Le Département du Gard réalise des auscultations du Pont de Roquemaure. La circulation sera fermée du lundi 19 au vendredi 30 octobre (hors week-end) de 8h à 18h, avec la mise en place d'une déviation.
- La déviation d'Orange entre le giratoire du Coudoulet et la route de Camaret. Les travaux sont en cours. La mise en service de la section 2, entre le giratoire des Crémades et la RD975, se fera à la fin du mois d'octobre.
- Aménagement d'une piste cyclable entre le carrefour de Bonpas et Caumont-sur-Durance. Le chantier, débuté le 14 septembre, s'achèvera en décembre. L'entrée dans la ville via l'Avenue Jean Moulin est interdite jusqu'au mercredi 7 octobre.
- Confortement de l'accotement de la route et construction d'un mur sur la RD90 à Suzette. Le chantier a débuté le 28 septembre et va se poursuivre jusqu'en décembre. La route est fermée à la circulation.

Bâtiments

- Réhabilitation de la demi-pension, de la vie scolaire et des locaux des agents techniques du collège Vallée du Calavon à Cabrières d'Avignon. Les travaux ont démarré en novembre 2025

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

et devraient s’achever pendant les vacances de la Toussaint.
Restructuration du Centre sportif départemental de Fontaine-de-Vaucluse. Les travaux se poursuivent jusqu’au printemps 2027.
Restructuration partielle du collège Voltaire à Sorgues. La deuxième phase a démarré en juin dernier et s’achèvera en juin 2027.

Entraigues : Le réseau Garden Park Concept est en pleine croissance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026





Le réseau Garden Park concept, dont le siège se situe à Entraigues-sur-la-Sorgue, est en très bonne santé. Basé sur le principe de la franchise, il va ouvrir entre 10 et 12 nouvelles agences en 2027. Il propose de l'agencement extérieur à base de pierre naturelle.

Grégory Arnoldi est le créateur de l'entreprise. Il a débuté sa carrière comme technicien puis commercial dans secteur du bâtiment avant de se lancer dans le grand bain de l'entreprenariat en 2005. « J'ai toujours eu la volonté depuis tout petit de devenir chef d'entreprise. J'ai commencé ma carrière dans le bâtiment, plus précisément dans la toiture. La société pour laquelle je travaillais a déposé le bilan. J'ai alors décidé de lancer ma propre entreprise suite à une formation de six mois », explique Grégory Arnoldi.
« Je fréquentais beaucoup dans mon ancien métier de salons et de foires. J'ai vu une entreprise qui était sur un marché particulier, à savoir l'aménagement de sol extérieur. Il était le seul intervenir en franchise en France sur ce domaine. Après une étude de marché, je me suis lancé sur ce concept. »

Un concept innovant
Ce concept d'aménagement extérieur n'existait pas il y a 20 ans. Quand un particulier désirait refaire sa terrasse ou sa dalle de piscine, il appelait le carreleur ou le maçon. Les professionnels de ce secteur n'ont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

pas à leur disposition les produits adaptés. « Nous avons mis au point au fil des années les matériaux qui collent parfaitement aux besoins, avec un aspect drainant, dans une logique écologique. ». Le métier consiste en fait à faire de la maçonnerie paysagère.

Quelques chiffres
– Chiffre d'affaires 2026 prévu : 14M€ (2027 : 17 M€)
– 10 salariés sur le siège d'Entraigues
– Une agence franchisée qui ouvre fait entre 400 000€ et 430 000€ de chiffre d'affaires la première année

Lancement en 2021
En 2021, après une solide préparation, Grégory Arnoldi lance sa boîte d'aménagement de sols extérieurs pour les particuliers, à savoir : les entrées de maisons, les places de parking, les terrasses, les allées de jardin et les plages de piscine. « Notre produit est dur mais drainant, avec une forte capacité d'absorption de l'eau. »

La pierre naturelle
« Notre revêtement est de la pierre naturelle. Il s'agit du marbre concassé que l'on fixe avec de la résine haute performance. C'est un produit que nous avons inventé, réalisé dans notre usine, avec un brevet déposé évidemment. Nous fixons l'ensemble sur un sol qui a été préparé au préalable. Nous avons également un autre produit, appelé le Gardeneo Roc drain, constituée d'autres pierres naturelles, le granite ou le calcaire. Le granulat de marbre est généralement utilisé autour d'une piscine puisqu'il est relativement coûteux, sur une épaisseur de 10 mm piétonnable. Pour des allées carrossables nécessitant plus de résistance nous utilisons alors le granite, sur 3 cm d'épaisseur. Ce concept autrefois haut-de-gamme est devenu plus accessible pour les particuliers car le marbre qui était autrefois utilisé dans les hôtels et lieux publics s'est très bien démocratisés, faisant baisser les prix. Les particuliers ont ainsi accès à ce produit depuis quelques années. »

Une franchise lancée
Dès le début, l'entreprise a proposé son concept à des franchisés. « Nous sommes allés sur tous les sites dédiés à la franchise pour nous faire connaître. Nous avons également participé à des salons à Paris ou à Lyon. La mayonnaise a pris rapidement auprès des candidats. Cinq ans après, l'entreprise a une trentaine de franchisés. Il y en a 8 en cours qui vont adhérer au concept jusqu'à fin décembre. Ils ont une formation de six semaines au total. Il y a bien évidemment un cahier des charges et un process bien précis qui sont déterminés. L'entreprise dispose également d'un animateur technique en aide aux franchisés. Un animateur commercial et gestion est également à disposition. « Au départ, nous sommes partis sur l'adhésion de 5 ou 6 franchisés par. Les affaires étant positives, nous allons passer l'année prochaine entre 10 et 12 car nous communiquons de plus en plus et commençons à être connus sur le territoire national . »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

[(Vidéo) Grégory Arnoldi, histoire d’un ancien cancre devenu chef d’entreprise]

Chantier de Bonpas : de nombreuses modifications de circulation prévues dans les prochains mois



Le chantier de Bonpas va bientôt entrer dans sa dernière phase. À partir de ce mercredi 23 septembre, de nombreux changements vont s’opérer au niveau du carrefour, entrainant des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

modifications de circulation régulières les prochains mois.

Alors que le Département de Vaucluse vient d'entamer l'aménagement de la piste cyclable qui va longer la Durance, de nouveaux changements sont à prévoir dans les prochains mois et cela commence ce mercredi 23 septembre avec la mise en circulation provisoire du futur axe principal entre Bonpas et Avignon. La vitesse y sera dans un premier temps limitée à 50km/h car les raccordements de chaussée seront encore provisoires.

La circulation en venant d'Avignon jusqu'au giratoire de la boulangerie Meinado se fera en 2×2 voies la journée et 2×1 voies la nuit jusqu'au vendredi 2 octobre afin que les entreprises puissent aménager la structure de chaussée. Les usagers circuleront alors sur une 2×2 voies provisoires déportées sur la partie Sud afin de permettre la construction de la chaussée définitive au Nord, la suppression du carrefour giratoire de la boulangerie, mais aussi la démolition de l'ouvrage d'art franchissant actuellement le canal pour en reconstruire un nouveau plus long et plus large. La circulation en 2×2 voies sur la chaussée définitive Nord ne devrait se faire qu'à la fin du premier trimestre 2027.

Ce qui est prévu au mois d'octobre

Au début du mois d'octobre, le nouveau carrefour giratoire d'accès à la Chartreuse de Bonpas, sur la RD900, sera mis en circulation et pourra être emprunté dans les deux sens, en venant d'Apt ou d'Avignon. La bretelle d'accès à l'autoroute A7 depuis ce nouveau giratoire sera mise en service. Les usagers venant de Cavaillon pourront l'emprunter pour se rendre dans les Bouches-du-Rhône.

Ce qui est prévu au mois de décembre

Le mois de décembre débutera donc avec la suppression du carrefour à feux puisque les usagers souhaitant aller chez nos voisins bucco-rhodaniens pourront emprunter la bretelle entre le giratoire de la Chartreuse et celui de l'autoroute A7. Plusieurs voies seront mises en circulation comme le nouvel axe principal Avignon / Apt, entre Avignon et le carrefour giratoire d'accès à la Chartreuse de Bonpas, mais aussi la nouvelle bretelle en direction d'Avignon depuis les Bouches-du-Rhône, ou encore la nouvelle bretelle en direction d'Apt depuis les Bouches-du-Rhône ou depuis l'autoroute A7.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



1 : pour le côté Ouest du carrefour, les changements débuteront ce mercredi 23 septembre.
2 & 3 : le carrefour giratoire et la bretelle d'accès à l'A7 seront mis en circulation en octobre.
4 & 5 : la nouvelle bretelle en direction d'Avignon depuis les Bouches-du-Rhône et celle en direction d'Apt depuis les Bouches-du-Rhône ou depuis l'autoroute A7 seront mises en circulation en décembre.
©Département de Vaucluse

Travaux de la Place de la Bouquerie à Apt : la circulation perturbée jusqu'en décembre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Après avoir finalisé le projet de réaménagement de la Place de la Bouquerie au cours de l'été 2025, la municipalité lance enfin la première tranche des travaux ce lundi 21 septembre.

Après une longue phase de concertation concernant la refonte de la Place de la Bouquerie à Apt, le chantier débute aujourd'hui — lundi 21 septembre — avec une première phase qui va s'étaler jusqu'au 18 décembre prochain et qui va entraîner quelques perturbations au niveau de la circulation. La seconde phase, quant à elle, débutera le 26 octobre et s'achèvera le 16 avril prochain. Le coût total des travaux est estimé à 950 000€, financé à hauteur de 70% par l'État, le Département de Vaucluse et la communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

L'objectif de ces travaux est de moderniser et embellir cette place qui est située à l'entrée du centre-ville (en venant d'Avignon). « La Place de la Bouquerie est la vitrine de la ville », a déclaré Emmanuel Lauro, adjoint au commerce et lui-même commerçant à Apt. Le chantier prévoit davantage de végétation, un mobilier urbain renouvelé, une meilleure accessibilité avec un sol perméable et un béton traité qui vont remplacer le bitume et les pavés dégradés, ainsi qu'un espace plus agréable pour les habitants, visiteurs et commerçants.

La tranche 1 est lancée

Les travaux ne débuteront en réalité que le lundi 28 septembre mais la circulation sera perturbée dès ce lundi 21 jusqu'au vendredi 25 septembre au niveau du pont de la Bouquerie et de l'avenue Philippe-de-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

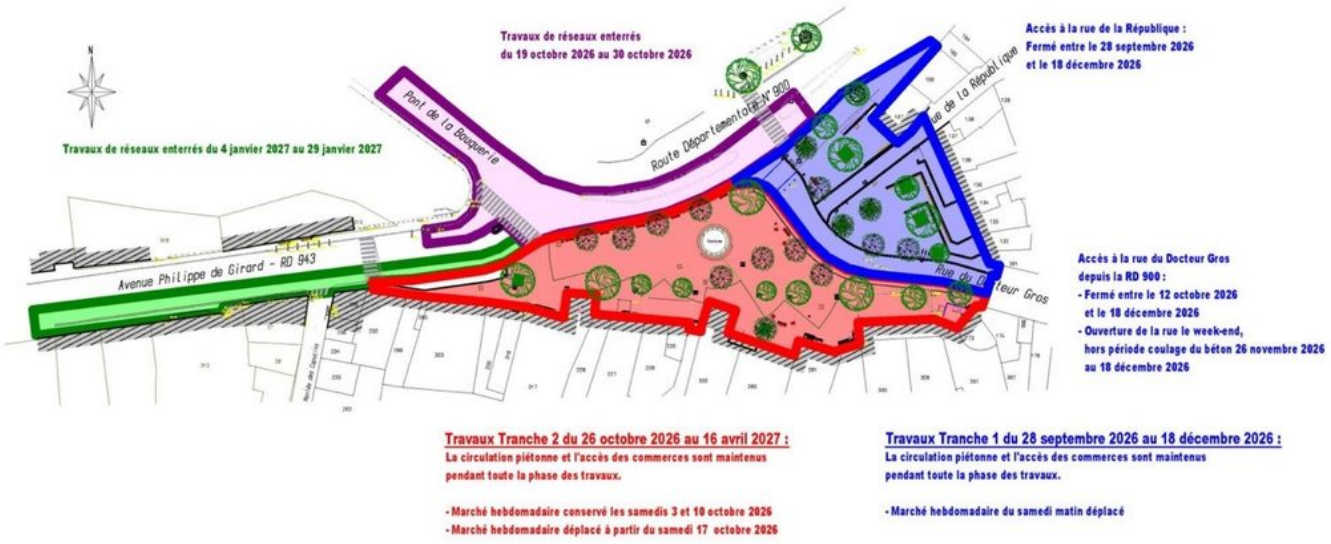
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Girard en raison de la réalisation des sondages.

À partir du lundi 28, jusqu'à la fin de la phase 1, soit le vendredi 18 décembre, la Rue de la République sera complètement fermée à la circulation. La Rue du Docteur-Gros, quant à elle, sera fermée à la circulation à partir du dimanche 18 octobre jusqu'au 18 décembre, entrainant la fermeture de l'accès vers la Place Gabriel-Péri.

Enfin, à partir du vendredi 17 octobre, le marché hebdomadaire du samedi sera déplacé de la Place de la Bouquerie, et ce jusqu'à la fin de la seconde phase des travaux, à savoir le 16 avril 2027.



©Ville d'Apt

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Vaucluse : les travaux prévus au mois de septembre



Réfections de chaussées, création d'une piste cyclable, ou encore l'anniversaire des Campus de sécurité routière. Quels travaux et interventions sont prévus par le Département de Vaucluse au mois de septembre ?

Le Département de Vaucluse poursuit les travaux du carrefour de Bonpas et aménage depuis ce lundi 14 septembre une piste cyclable entre celui-ci et Caumont-sur-Durance. Une liaison cyclable d'un kilomètre qui longera la Durance. Les travaux vont s'étaler jusqu'en décembre prochain, avec une fermeture à la circulation de l'entrée de ville de Caumont via l'Avenue Jean Moulin jusqu'au mercredi 7 octobre.

> Aménagement d'une piste cyclable entre Caumont et Bonpas : circulation interdite pendant 3 semaines

Autre chantier important qui débutera ce mois-ci, le confortement de l'accotement de la RD90 à Suzette

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

et la construction d'un mur. Les tavaux débuteront le lundi 28 septembre et la route sera fermée à la circulation jusqu'au vendredi 4 décembre.

Les Campus de sécurité routière fêtent cette année leurs 30 ans. Pour l'occasion, le Département a réuni ce mercredi 16 septembre à Vedène les acteurs de la sécurité routière, des professionnels et ses agents pour une journée de sensibilisation avec des ateliers de prévention, notamment autour des « distracteurs au volant » comme le téléphone.

Les chantiers en cours

- **Routes**
- Réfection de la couche de roulement de la RD27 entre Cucuron et Sannes. Les travaux débuteront le lundi 28 septembre et devraient durer trois semaines. Une circulation alternée sera mise en place.
- Réparation du Pont de Beauregard, qui enjambe l'Ouvèze et supporte la RD950, entre Jonquières et Sarrians. Les travaux ont commencé le 10 août dernier et devraient se poursuivre jusqu'à mi-octobre.
- Réfection de la chaussée de la RD6 sur les communes de Châteauneuf-de-Gadagne et Jonquerettes. Les travaux, réalisés de nuit avec la mise en place d'une déviation, ont débuté ce lundi 14 septembre pour deux semaines.
- La déviation d'Orange entre le giratoire du Coudoulet et la route de Camaret. Les travaux sont en cours. La mise en service de la section 2, entre le giratoire des Crémades et la RD975, devrait se faire en octobre. La section 1 devrait ouvrir à la circulation à la fin de l'année.
- Les chantiers d'aménagement du carrefour de Bonpas à Avignon et de restauration du Pont des Arméniers à Sorgues se poursuivent.
- Aménagement d'un carrefour giratoire entre la RD31 et le Chemin de la Petite Bressy à Velleron. Le chantier démarrera le lundi 21 septembre.
- **Bâtiments**
- Construction de la nouvelle Maison départementale des personnes handicapées (MPDH) à Avignon. Le chantier est en cours et devrait s'achever fin 2027.
- Réhabilitation de la demi-pension, de la vie scolaire et des locaux des agents techniques du collège Vallée du Calavon à Cabrières d'Avignon. Les travaux ont démarré en novembre 2025 et devraient s'achever pendant les vacances de la Toussaint.
- Restructuration du Centre sportif départemental de Fontaine-de-Vaucluse. Les travaux se poursuivent jusqu'au printemps 2027.
- Restructuration partielle du collège Voltaire à Sorgues. La deuxième phase a démarré en juin dernier et s'achèvera en juin 2027.
- Extension du cabinet médical départemental sur la Place de l'Horloge à Avignon. Les travaux devraient s'achever à la fin du mois.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Aménagement d'une piste cyclable entre Caumont et Bonpas : circulation interdite pendant 3 semaines



Alors que le Département de Vaucluse réalise des travaux d'envergure pour fluidifier la circulation sur le carrefour de Bonpas depuis mai 2025, il va réaliser une piste cyclable le long de la Durance, qui desservira Caumont-sur-Durance. Les travaux ont débuté ce lundi 14 septembre.

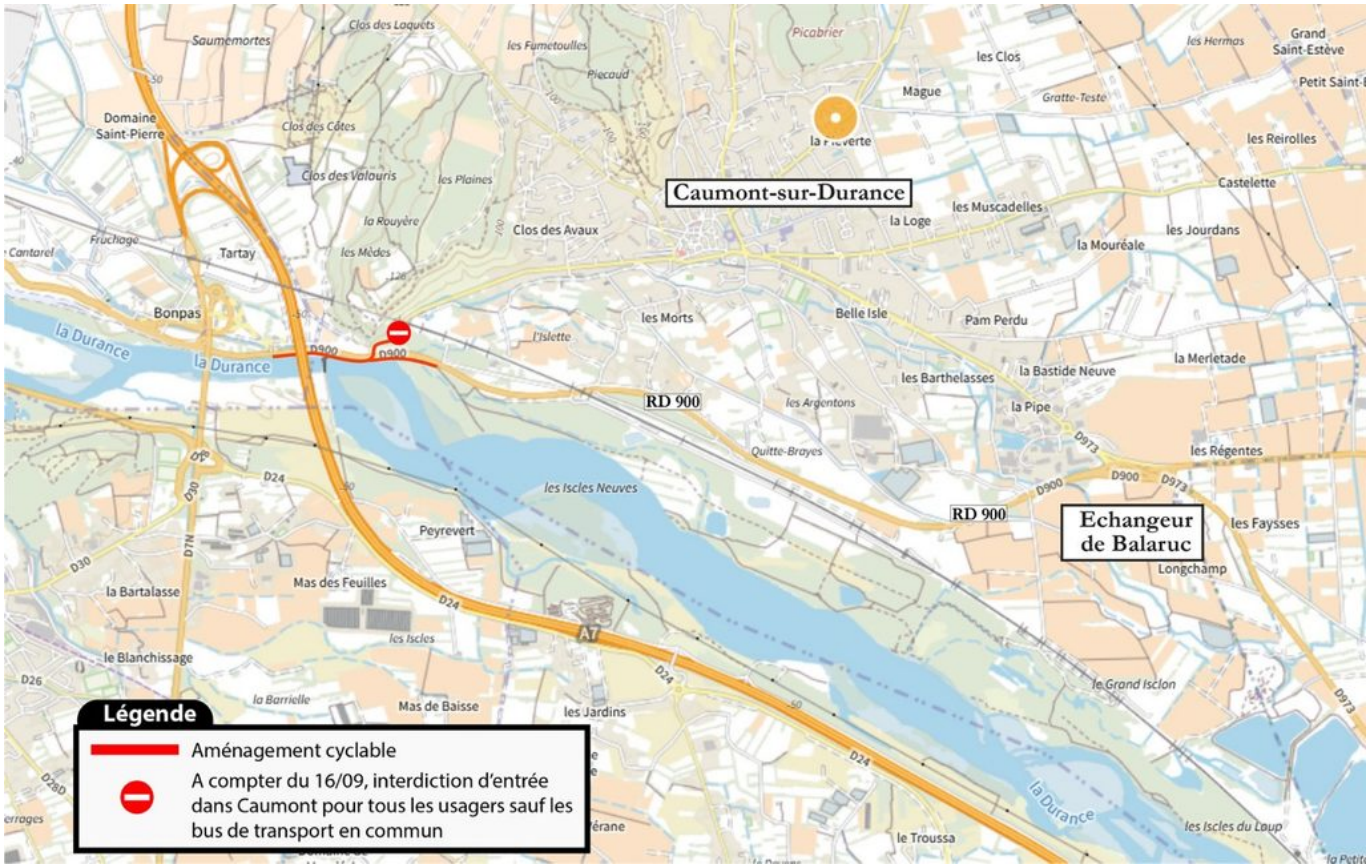
Une nouvelle piste cyclable reliant la commune de Caumont-sur-Durance et Bonpas va bientôt voir le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

jour. Le chantier, qui va débuter ce mercredi 16 septembre après des travaux de nuit préalables entamés ce lundi 14 septembre, devrait durer trois semaines durant lesquelles la circulation sera interdite.

Ainsi, du mercredi 16 septembre au mercredi 7 octobre, tous les véhicules, sauf les bus, auront l'interdiction de circuler sur l'Avenue Jean Moulin. Une déviation sera mise en place jusqu'à la fin des travaux. Les usagers ne pourront plus entrer dans la commune par cette avenue, et devront y aller par l'échangeur de Balaruc, mais ils pourront en sortir pour rejoindre Bonpas.



Une piste cyclable le long de la Durance

Ce nouveau tronçon entre Caumont et Bonpas sera relié à la future piste cyclable sécurisée qui longera la RD900. Le chantier globale liée à cet axe réservé aux mobilités douces se poursuivra jusqu'en décembre prochain.

L'aménagement de la piste le long de la RD900 se fera la journée, sans impact sur la circulation, et la nuit avec la mise en place d'une circulation alternée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Une piste cyclable d'environ 1km

Cette piste cyclable visera à améliorer la sécurité des usagers, mais aussi à encourager l'usage des mobilités douces. Elle sera raccordée à l'itinéraire cyclable desservant Caumont-sur-Durance, au niveau de la passerelle cyclable en bois existante, mais aussi aux émargements prévus le long de la RD900 en direction d'Avignon.

Le montant global de cet aménagement devrait s'élever à 1,3M€, financés à hauteur de 600 000€ par la Région Sud, 470 000€ par le Département de Vaucluse, et 230 000€ par le Grand Avignon.

Aménagement du territoire : les maires de Vaucluse défendent les établissements publics fonciers



L'Association des maires de Vaucluse (AMV) se mobilise sur le sujet des conséquences pour les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

collectivités territoriales des évolutions fiscales affectant certaines opérations foncières réalisées avec l'intervention des établissements publics fonciers (EPF).

Objectif : demander le maintien de la TVA sur la marge, la réintégration du compte 211 'Terrains' dans l'assiette du FCTVA (Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) et la non-soumission à la TVA des participations versées par les collectivités pour couvrir le déficit de certaines opérations foncières.

Les ministres alertés

Dans un courrier adressé au ministre de l'Économie et des Finances ainsi qu'à la ministre ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Jean-François Lovisolo, coprésident de l'AMV, rappelle que « les établissements publics fonciers jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des projets de nos collectivités. Par leurs interventions en matière de maîtrise, de gestion et de requalification du foncier, ils permettent l'acquisition de terrains, de friches ou de bâtiments nécessaires à la réalisation de nombreux projets de redynamisation de nos territoires. Leur action en faveur du recyclage et de la sobriété foncière, ainsi que de la lutte contre la spéculation, contribue à la production de logements abordables et adaptés aux besoins locaux, à la revitalisation des centres anciens et à la reconversion des friches économiques. Cette ingénierie foncière, à la fois technique, juridique et financière, constitue un appui indispensable pour permettre aux collectivités de développer des stratégies adaptées aux enjeux locaux et de mettre concrètement en œuvre les politiques publiques du logement. »

> « De nouvelles modalités fiscales, difficilement compréhensibles au regard des objectifs poursuivis, viennent renchérir le coût des opérations. »
>
> *Jean-François Lovisolo, coprésident de l'AMV84*

« Or, poursuit celui qui est aussi maires de La Tour d'Aigues, de nouvelles modalités fiscales, difficilement compréhensibles au regard des objectifs poursuivis, viennent renchérir le coût des opérations de maîtrise foncière confiées aux EPF. Cette augmentation réduit mécaniquement le nombre et l'ampleur des opérations que nous pouvons mener, alors même qu'il est indispensable d'investir massivement dans le renouvellement urbain, notamment au sein de nos territoires ruraux et nos villes moyennes.

Dans ce courrier aussi adressé aux trois sénateurs de Vaucluse, Jean-François Lovisolo réclame, au nom des maires du département, de prendre les mesures suivantes :

- Permettre aux collectivités de bénéficier à nouveau du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) lorsqu'elles rachètent des terrains requalifiés par les EPF. Il

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

conviendrait de réintégrer le compte 211 ‘Terrains’, exclu depuis 2023, dans la liste des comptes éligibles au FCTVA. Cette mesure suivrait la même logique que la réintégration, par la loi de finances pour 2024, du compte 212 ‘Agencements et aménagements de terrains’, également exclu en 2023.

- Préserver l’application de la TVA sur la marge lors des cessions foncières concernées. L’ordonnance n° 2026-671, publiée au Journal officiel du 28 juillet 2026, reporte du 1er septembre 2026 au 1er janvier 2027 l’entrée en vigueur du transfert de certaines dispositions relatives à la TVA du Code général des impôts vers le Code des impositions sur les biens et services. En pratique, la généralisation d’une TVA calculée sur la totalité du prix de cession entraînerait une nouvelle augmentation substantielle du coût des opérations. Je sollicite donc une clarification de la doctrine fiscale afin de garantir le maintien de la TVA sur la marge et de sécuriser les opérations déjà engagées.
- Ne plus soumettre à la TVA les participations versées par les collectivités dans le cadre d’opérations foncières déficitaires. Les contributions destinées à couvrir le déficit des opérations conduites par les EPF devraient être considérées comme des subventions d’équilibre non soumises à la TVA, et non comme des subventions constituant un complément de prix, actuellement taxées au taux de 20%.

Pour l’AMV, il s’agit avant tout de soutenir les stratégies de maîtrise foncière publique, tout particulièrement dans le domaine du logement en forte tension.

« Dans cette démarche, les EPF constituent nos premiers partenaires, conclut le coprésident de l’AMV. La construction budgétaire de nos collectivités est déjà particulièrement contrainte. Une fiscalisation supplémentaire de leurs opérations ne pourrait que fragiliser, voire compromettre, les projets de logement, de revitalisation et d’aménagement dont nos territoires ont besoin. »

Sorgues : le promoteur vauclusien UP livre 20 villas à Erilia

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



La société UP, promoteur immobilier implanté à Caumont-sur-Durance, vient de livrer 20 logements locatifs individuels au bailleur Erilia. Situé dans la résidence 'Villas Victoria', ce programme est composé de 20 villas individuelles de type 4, de superficies comprises entre 85 et 100 m², réparties en quatre îlots. Chaque logement bénéficie d'un garage et d'un jardin privatif, offrant aux futurs occupants un cadre résidentiel privilégiant confort, intimité et qualité d'usage. L'ensemble propose une offre locative mixte de 14 Logements locatifs intermédiaires (LLI) et 6 Logements locatifs sociaux (LLS).

« Avec 'Villas Victoria', UP propose une offre locative composée exclusivement de maisons individuelles, un produit particulièrement recherché par les familles, explique Olivier Rogne, président de UP (Urbanisme et promotion). Cette réalisation illustre notre volonté d'accompagner les besoins en logements des territoires tout en garantissant une qualité d'usage durable aux futurs occupants. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Crédit : UP/DR

« Cette livraison s'inscrit dans la politique de développement de l'offre de logements locatifs portée par UP sur le territoire vauclusien, en partenariat avec les investisseurs institutionnels et les entreprises sociales de l'habitat, poursuit le dirigeant de la société caumontoise. Elle contribue à répondre à la demande croissante de logements locatifs sur le bassin de vie du sud Vaucluse. »

Travaux de Bonpas : ouverture de la nouvelle bretelle de sortie de l'A7 en direction d'Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Débutés en mai 2025, les travaux de Bonpas se poursuivent. Ils concernent notamment la partie Est, vers le péage Avignon Sud, où la nouvelle bretelle de sortie de l'autoroute en direction d'Avignon va s'ouvrir aux automobilistes à partir de ce mercredi 29 juillet.

Depuis le mois de décembre dernier, les automobilistes peuvent emprunter le nouveau carrefour giratoire de Bonpas, situé sur la partie Est, près du péage Avignon Sud. À partir de ce mercredi 29 juillet à midi, la bretelle directe entre la sortie de l'A7 et Avignon sera mise en service (sous réserve des conditions météorologiques et techniques).

Cette nouvelle bretelle va permettre aux usagers qui quittent l'A7 via le péage Avignon Sud de rejoindre directement la RD907 en direction d'Avignon sans passer par le carrefour giratoire. Cela permettra de désengorger ce dernier et donc de fluidifier davantage la circulation, tel est l'objectif final de ces travaux à presque 40M€, qui devraient s'achever fin 2027.

Une bretelle silencieuse ?

La bretelle de 261m de longueur et à un seul sens de circulation, bien qu'elle se situe sur le domaine public départemental, a dû être réalisée selon les normes autoroutières. Ainsi, afin d'éviter aux riverains

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

de subir davantage de pollution sonore, la bretelle a été équipées d'écrans acoustiques pour limiter les bruits. Ce sont 200m d'écrans, qui font entre 3 et 5m de haut, qui ont été posés.

« Une nouvelle étape de franchie pour ce chantier qui va durablement changer la vie quotidienne de nombreux Vauclusiens », indique le Département de Vaucluse.



©Département de Vaucluse